

Chargé de prévention, de promotion et d'éducation pour la santé mentale (H/F) à 100 %

Pôle Management Général Ressources - Conseil Local de Santé Mentale

Horaires et repos fixes

Mise à jour le 23/02/2026

PRE-REQUIS OBLIGATOIRES

- Titulaire d'un diplôme de niveau bac+ 2 à bac + 3 du champ de la santé, du social de l'animation, de l'éducation, ou éventuellement de la communication.
- Expérience souhaitée : intervention auprès de publics en vulnérabilité.
- Connaissance des collectivités territoriales
- Connaissance des politiques publiques sur le champ de la santé mentale et de l'organisation du système de santé
- Afin d'être examinée, la candidature devra impérativement contenir un CV et une lettre de motivation

CONTEXTE DU POSTE

Les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) constituent des dispositifs de démocratie sanitaire conformes aux recommandations internationales. Leur consolidation et leur généralisation en France sont encouragées par l'instruction N° DGS/SP4/2025/78 du 20 mai 2025. Ils facilitent la concertation et la coordination des questions de santé mentale sur les territoires et réunissent tous les acteurs (professionnels, élus locaux, citoyens, personnes vivant avec des troubles psychiques ou proches) qui souhaitent agir en faveur de la santé mentale. Ils s'appuient sur une approche globale de la santé, le développement d'actions communautaires et le soin porté aux écosystèmes et à l'environnement.

Depuis 2016, le CLSM d'Avignon travaille à fédérer les acteurs et à développer des actions ancrées sur le territoire en faveur de :

- L'amélioration de la connaissance des dispositifs concourant à l'accompagnement des personnes en souffrance psychique et leur décroisement
- Le développement d'actions ciblées visant la sensibilisation des citoyens et des professionnels pour favoriser la prévention de l'apparition des troubles et le développement d'interventions précoces et concertées.
- La lutte contre les facteurs d'exclusion des personnes en souffrance psychique (difficulté d'accès au travail, au logement, à la culture...)
- L'expression et la citoyenneté des personnes vivant avec un trouble psychique
- La lutte contre la stigmatisation et l'auto-stigmatisation des troubles psychiques

Depuis début 2025, avec le soutien de l'ARS PACA, le Centre hospitalier de Montfavet met à disposition une mission d'ingénierie pour les territoires vauclusiens souhaitant développer une démarche territoriale en santé mentale. La finalité de cette mission est de soutenir les collectivités dans la création de nouveaux Conseils Locaux de Santé Mentale. Ce travail s'effectue en cohérence avec la stratégie définie par le Projet Régional de Santé et s'articule avec le déploiement des Contrats Locaux de Santé.

Le service :

Le/la chargé de prévention disposera d'un bureau sur le site principal du Centre Hospitalier à Montfavet.

DESCRIPTIF GENERAL DU POSTE

Contribuer à l'animation locale en santé mentale sur le territoire de Vaucluse.

ACTIVITES PRINCIPALES

Sous la responsabilité de la chargée de développement et dans le respect de la feuille de route 2026, le/la chargé de prévention et de sensibilisation :

- Travaille au contact direct des populations, des professionnels et des organisations du territoire.
- Veille à la bonne communication et au lien avec les partenaires.
- Met en œuvre les actions de sensibilisation à la santé mentale de proximité en choisissant les outils les mieux adaptés aux publics visés (élaboration des supports, animation des actions).
- Contribue au déploiement de programmes de sensibilisation dans le respect d'une méthodologie de projet.
- Assure leur évaluation et leur suivi en lien avec la chargée de développement

- Réalise les supports de communication (comptes rendus de réunions, articles de communication notamment sur les réseaux sociaux) sur les actions mises en place.
- Organise et suit la diffusion des informations aux partenaires
- Veille à l'actualisation des listes de contacts.

Le/la chargé(e) de prévention et de sensibilisation bénéficie dans sa mission du soutien des directions fonctionnelles du centre hospitalier de Montfavet.

ACTIVITES SPECIFIQUES

- Rechercher la participation des usagers et de leurs familles ou aidants
- Contribuer à l'évaluation des actions et à la préparation des rapports d'activités

QUALITES ET APTITUDES ATTENDUES

- Disposer d'une bonne culture des enjeux de santé mentale, de l'organisation des secteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.
- Animer des groupes en facilitant la participation de tous ses membres. Connaissance des pratiques d'intelligence collective ou d'éducation populaire appréciée.
- Elaborer des supports de communication (très bonnes capacités rédactionnelle, utilisation de PowerPoint® et Canva®)
- Prendre la parole en public : savoir exposer, échanger sur différents sujets de manière étayée avec des publics variés.
- Savoir suivre et conduire des projets.

Capacité à faire du lien et à travailler en réseau, à envisager les partenariats dans leur globalité

CONDITIONS DE TRAVAIL

- 35 heures temps plein
- Horaires de journée
- Déplacements fréquents
- Interventions ponctuelles en soirée et week-end

RISQUES PROFESSIONNELS

- Charge émotionnelle et stress.
- Situations sensibles avec les publics.
- Isolement et charge de travail variable.
- Déplacements fréquents

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT

- Des offres loisirs, sport et culture pour tous les agents (CLOS, CGOS)
- Crèche hospitalière sur le site de Montfavet, ouverte de 5h45 à 21h15
- Forfait mobilité durable jusqu'à 300€ par an pour l'implication sur les trajets domicile –travail (engins éligibles ou co-voiturage)
- Parcours professionnel diversifié possible du fait de l'offre de soins, tant dans le domaine sanitaire que médico-social
- Pour se former : Plan de formation adapté